



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée

Question écrite n° 55670

Texte de la question

Mme Nadine Morano attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur la situation des salariés du détachement Toul-Domgermain. En effet, ceux-ci s'interrogent sur le devenir de la compagnie de réparation d'hélicoptères et sur l'avenir de la compagnie mobile de réparation et d'entretien des camions et véhicules terrestres. Aussi, elle souhaiterait connaître les mesures qu'elle envisage pour pérenniser le savoir-faire de ces ouvriers d'Etat dans le cadre de restructurations indispensables.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la modernisation du soutien des forces et de l'optimisation de ses moyens, l'armée de terre fait évoluer le détachement de Toul-Domgermain. Celui-ci conserve ses missions de soutien « aéromobilité » qui sont actuellement exécutées par la compagnie de maintenance de l'aviation légère de l'armée de terre. Cette unité va devenir un groupement de maintenance de l'aviation légère de l'armée de terre dès 2005. Le détachement de Toul conserve également ses activités de soutien de mobilité terrestre réalisées par sa compagnie de maintenance mobilité. En interne 21 postes civils seront transférés vers le magasin d'approvisionnement créé au sein du groupement de maintenance de l'ALAT dès 2005. Par ailleurs, une partie des missions militaires de la compagnie de maintenance mobilité sera reprise par la section de réparation mobilité de Commercy en 2008. Les effectifs du site de Toul-Domgermain connaîtront donc, entre 2005 et 2009, une diminution progressive des postes militaires pendant qu'un rééquilibrage sera opéré au profit des effectifs civils. Cette évolution représentera une diminution de 95 postes militaires, alors que, dans le même temps, les effectifs en personnel civil connaîtront une augmentation de 15 postes. À l'horizon 2009, cet établissement devrait compter 179 postes civils à comparer aux 164 postes civils réalisés aujourd'hui. Compte tenu de l'ensemble de ces dispositions, l'activité du personnel des ouvriers d'État se voit donc confortée sur le site de Toul-Domgermain.

Données clés

Auteur : [Mme Nadine Morano](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55670

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2005, page 453

Réponse publiée le : 29 mars 2005, page 3239